

# RAGRECHOC

MORTIER FIN DE REPARATION BI-COMPOSANT

Classe R3 selon EN 1504-3

- **RAGRECHOC est un mortier de réparation bi-composant comprenant : Composant A (ciment, sable et additif) et Composant B (résine en émulsion)**
- **Indispensable pour toutes rénovations et réparations**
- **Adhérence exceptionnelle sur la plupart des supports**
- **Hautes résistances mécaniques, initiales et finales**
- **Thixotropie qui permet une utilisation en vertical sans fluage**
- **Insensibilité aux cycles gel-dégel avec sels de déverglaçage** (*Rapport d'essais CSTB n° EEM 08 26015130/A selon NF EN 13687-1*).
- **Imperméabilité à l'eau**
- **Résistant aux chocs et à l'abrasion**

## UTILISATION

**RAGRECHOC** s'utilise pour les réparations en général nécessitant un grain fin, ragréages, joints de prémurs, reprofilages, cuvelages en vertical : parking sous terrains, caves, galeries fosses d'ascenseur, ... (*Enquête SOCOTEC n°BFA0222/2, CCT 21*), étanchéité de bassins d'eau non potable, traitement des fissures non évolutives, réparation en milieu agressifs, protection des armatures, collage de cônes béton étanche. Dans le cas de réparation sur béton blanc utiliser **RAGRECHOC BLANC, code HB14**.

## MODE D'EMPLOI :

Nature des supports : Bétons armés ou non, briques, pierres, agglos.

Etat des supports : Ils doivent être propres, dépoussiérés, débarrassés de toute parties friables, préalablement humidifiés à refus (mais sans flaque lors de l'application) et non gelés.

Préparation : dans une auge ou une petite bétonnière, verser le composant B et rajouter progressivement le composant A selon la consistance désirée (en vertical : ~3,2L de résine par sac, en horizontal : ~4L de résine par sac). Le malaxage se poursuivra jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, de teinte uniforme. Ne jamais ajouter d'eau au mélange.

Conditions de mise en œuvre : température comprise entre 5 et 35°C. Ne pas appliquer sous une pluie battante. Comme tout mortier, RAGRECHOC doit être protégé de la dessiccation pendant le durcissement. Notre cahier des charges définit les conditions générales et particulières de mise en œuvre.

Durée d'emploi du mélange : 1h à 20°C.

Application : manuelle à la taloche ou à la truelle, mécanique par projection à consistance adaptée.

Epaisseur d'application : 2mm au minimum et 3 cm maximum en une passe.

Revêtements ultérieurs : peintures, revêtements souples collés, carrelages avec ciment colle.

Mise en service à 20°C / trafic piéton : 24h, trafic intensif : 72h.

Délai de recouvrement : 7 jours à 20°C minimum.



Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles

## CONSOMMATION :

Variable selon les travaux, en moyenne 1.8 kg à 2.2 kg par mm d'épaisseur et par m<sup>2</sup> de mortier gâché.

## PERFORMANCE :

Adhérences sur béton :

- surface sciée > 3 MPa.
- surface sablé selon NF EN 1542 = 2,5 MPa.

Résistance en pression : 3 bars

Résistance en contre-pression : 1 bar

Cf: Enquête SOCOTEC n°BFA0222/2, CCT 21

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Composant A :

Aspect : poudre grise – granulométrie = 0 à 0,5 mm

Composant B :

Aspect : liquide blanc

pH : 9

Densité du mortier frais : de 1,8 à 2,1.

Résistances mécaniques à 20°C en MPa (à 3,2 kg de résine pour 25 kg de poudre)

	1 jour	28 jours
Compression	12	40
Flexion	3	7

Essais réalisés en laboratoire

## DOSAGE

Variable selon les travaux, en moyenne, 1,8 à 2,2 kg / mm d'épaisseur / m<sup>2</sup> de mortier gâché.

## STOCKAGE

1 an à l'abri du gel et de l'humidité.

## CONDITIONNEMENT

Kit de 30 kg: 1 sac de poudre de 25 kg et un jerrycan de 5 kg de résine.

Palette de 1200 kg, soit 48 sacs + palette de 240 kg, soit 48 jerrycans.

## SECURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité.



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).